



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 21 décembre 2016

Compte rendu du CA de l'ANGDM le 29 novembre 2016

Le 29 novembre s'est tenu à Paris, le Conseil d'Administration de l'ANGDM. 9 points étaient inscrits à l'ordre du jour.

Approbation du PV du 24 septembre 2016 :

Le PV a été adopté à l'unanimité.

Communications du Président et du Directeur général :

Le Directeur général informe le CA :

- Il remercie le Président pour avoir accepté par intérim la fonction afin que l'Agence puisse fonctionner.
- En début d'année, il faudra renouveler les commissions de l'Agence ainsi que le comité d'histoires.
- Concernant les données fiscales, on est dans la dernière ligne droite.
- 2 réunions publiques ont été organisées :
 - o Decazeville 100 pers. le 3 novembre
 - o Moyeuvre Grande 150 pers. le 16 novembre.
- Un courrier commun, signé par les deux Directeurs CAN/ANGDM, a été envoyé à l'ensemble des professionnels de santé, rappelant les règles ASS etc.
- Le catalogue séjours longue durée sera envoyé pour la fin de l'année ainsi que la revue Arc en Ciel.
- L'Agence a fait parvenir son premier Flash infos à l'ensemble des maires du Nord. Cette initiative sera faite à l'ensemble des régions minières.

Validation des travaux des Commissions :

COPRAD :

Le point a été fait sur la situation de Drocourt et Agglonord. 12 agents sont encore concernés.

Concernant la réforme des retraites complémentaires, l'Agence informe la commission qu'aucune circulaire d'application de l'Agirc et de l'Arcco n'est parvenue à ce jour (même problème que les mineurs), à suivre.

Suivi des prestations : indicateurs

A ce jour :

- Nombre de personnel actif 64
- Nombre de personnel CET 5
- Nombre de personnel CCFC 32
- Agglonord – Coke Drocourt 12

L'effectif rémunéré par l'Agence est passé de 152 à 113 en un an.

CASC :

Le CA valide les décisions présentées par les commissions locales.

Le budget 2017 s'élève à 103 059 €, répartis de la façon suivante :

Chèques vacances 36 700 €, répartis comme en 2016

Activités enfants 40 775 €

Activités de proximité 25 584 €

Le CA a validé la proposition.

Réglementations

Suite à la dénonciation d'ABELIO sur les 1 % ouvriers. La commission a proposé de faire bénéficier du 1 % Fonds social uniquement les ouvriers bénéficiaires d'une allocation de rattachement. Cette aide est cotisable et fiscalisable, elle sera versée à chaque échéance de paie de janvier. L'attribution se fera de la façon suivante :

- Aide attribuée aux enfants âgés de moins de 18 ans : montant annuel attribué 100 €.
- Aide attribuée aux enfants âgés de 18 ans à 25 ans : montant annuel 300 €.

Le CA a validé cette proposition.

Logement :

A ce jour, l'Agence prend en charge 26 452 logements. L'âge moyen du titulaire du logement est de 77 ans.

CNASS/FNAS :

Le budget du FNAS au 30 septembre est de 387 799 €.

Des dossiers sont encore en cours pour un montant de 4 730 €.

L'évolution budgétaire du FNAS est surtout liée à l'évolution des cautions dans les entrées en EHPAD.

Point ASS :

Le point nous a été fait sur les démarches effectuées auprès de nos affiliés :

- Visite à domicile
- Communication envers les bénéficiaires, les médecins du régime
- Aide aux aidants
- Echange informatisé des données fiscales par la DGFIP. Un échantillon a été réalisé avec 2400 agents, celui-ci a été concluant.

Evolution suite au séminaire du 22 septembre

La commission a pris acte des propositions et est favorable aux pistes de réflexion proposées, à suivre.

Annexe 1

Proposition d'aménagement du Règlement intérieur

- Aide aux transports vacances.
- Prestation pédicurie.

Le CA a validé ces deux propositions, elles facilitent l'accès à ces prestations pour nos ayants droit.

Annexe 1

Le CA a pris acte de la prévision d'atterrissage budgétaire au 31 décembre 2016, soit 84,47 % de la dotation (hors vacances)

Présentation des travaux sur le revenu brut global :

Suite à la décision du CA du 15 mars, il nous a été présenté l'étude sur le revenu brut global (RBG).

Pour l'Agence, cette mesure ne pourra être mise en œuvre que le 1^{er} janvier 2018, une fois que l'Agence disposera des données fiscales par le Ministère.

Pour la CFTC, cette mesure fera bénéficier beaucoup de mineurs des prestations prévues par l'ASS, le coût estimé est de 2,4 Millions d'€/an.

Elle a demandé à la Direction de mettre en œuvre cette mesure au 1^{er} janvier 2017 et de traiter manuellement les dossiers en attendant les données fiscales.

Devant l'insistance de la CFTC et des autres administrateurs, ce point sera en décision au premier CA de l'année 2017, à suivre.

Décision budgétaire modificative :

Le CA a validé les décisions budgétaires modificatives 2016. Celles-ci concernent en majorité des décisions du programme 174 liées :

- Aux prestations logement espèces
- Au gel du point ARRCO
- Aux dépenses liées aux actifs (CET, CCFC)
- Atterrissage ASS pour 4,5 M€

Ces modifications budgétaires sont estimées à 23,8 M€.

Budget initial 2017 :

Le budget prévisionnel 2017 est estimé à environ 445 M€, soit -8 % par rapport à 2016, répartis de la façon suivante :

- Programme 174 => 399,5 M€
- ASS 45,5 M€

Le budget a été présenté en 4 enveloppes :

- Intervention (prestations sociales)
- Charge du personnel
- Fonctionnement hors masse salariale
- Investissements.

Le budget prévisionnel a été voté à l'unanimité. La CFTC reste à votre disposition pour plus d'informations.

Approbation de marchés :

Afin de mémoriser ces documents de travail et de sécuriser les dossiers individuels des ayants droit, il nous a été présenté un marché dans ce sens.

6 offres sont parvenues et ont été jugées recevables : la Société SAS OPUS TECHNOLOGIE INTERNATIONNAL (OTI) a été retenue.

La CFTC a émis un avis favorable au projet.

Marché remplacement du cœur du réseau :

Une consultation a été lancée pour le remplacement du cœur du réseau de l'ANGDM à Noyelles/Lens. Cette opération consiste à remplacer les équipements réseaux dans deux salles informatique.

5 offres sont parvenues à l'Agence. La Société BY THE WAY a été retenue.

Le CA, à l'unanimité, a émis un avis favorable.

Marché transport pour séjour vacances 2017 :

Le Marché transport vacances 2017 nous a été présenté. Il concerne les séjours de St-Gildas, Blainville, Bandol, Ste Maxime et Biarritz. Il est découpé en 7 lots, il concerne 85 transports et sera publié au journal officiel de l'Union Européenne début décembre. Une consultation écrite du CA sera lancée en janvier 2017.

Divers :

La DSS a demandé une entrevue à la Direction de l'Agence sur l'évolution des effectifs des assistantes sociales.

Raphaël MARGHERITA
Administrateur ANGDM

Joyeuses Fêtes de fin d'année à vous et à ceux qui vous sont chers !